

## CALENDRIER

### Formation préparatoire au DSCG

Candidature en 1<sup>ère</sup> année du Diplôme Supérieur de Comptabilité Universitaire (capacité de 25 places)

Modalités d'examen des candidatures	Parcours proposé	Saisie des candidatures sur l'application e-candidat		Entretiens	Résultat admission	Profil souhaité ou prérequis obligatoire
		Ouverture	Fermeture			
Présélection sur dossier + entretien pour les candidats sélectionnés	En alternance	27/02/2023	07/04/2023	Prévus semaine 19 (du 9 au 12 mai)	Au plus tard semaine 20	Titulaire du DCG

### CANDIDATURES EN B.U.T 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année

Mise en place de passerelles entrantes pour les candidats qui souhaitent intégrer nos spécialités GEA, TC et SD en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année du B.U.T, dans le cadre d'une poursuite d'études ou d'une réorientation. (Admission en fonction des places disponibles dans l'année et la spécialité demandée)

Publics concernés : candidats ayant validé ou en cours de validation d'un niveau Bac+1 ou Bac+2 (licence, BTS, CPGE...)

### Candidatures en B.U.T 2<sup>ème</sup> année

Modalités d'examen des candidatures	Parcours proposé	Saisie des candidatures sur l'application e-candidat		Entretiens	Résultat admission	Profil souhaité ou prérequis obligatoire
		Ouverture	Fermeture			
<b>B.U.T 2<sup>e</sup> année Science des données : Parcours Exploration et modélisation statistique</b>						
Sélection sur dossier	En formation initiale et en alternance	31/01/2023	04/03/2023	-	Au plus tard semaine 11	L1 scientifique à coloration maths/info (classe préparatoire, L1 MIASHS, L1 maths appliquées, L1 informatique), L2 ou BTS en réorientation
<b>B.U.T 2<sup>e</sup> année Science des données : Parcours Visualisation, conception d'outils décisionnels</b>						
Sélection sur dossier	En formation initiale et en alternance	31/01/2023	04/03/2023	-	Au plus tard semaine 11	L1 scientifique à coloration maths/info (classe préparatoire, L1 MIASHS, L1 maths appliquées, L1 informatique), L2 ou BTS en réorientation
<b>B.U.T 2<sup>e</sup> année Techniques de commercialisation : Parcours Marketing et management du point de vente</b>						
Sélection sur dossier	En alternance	06/03/2023	14/04/2023	-	Au plus tard semaine 18	BTS Management commercial opérationnel

## Candidatures en B.U.T 3<sup>ème</sup> année

Modalités d'examen des candidatures	Parcours proposé	Saisie des candidatures sur l'application e-candidat		Entretiens	Résultat admission	Profil souhaité ou prérequis obligatoire
		Ouverture	Fermeture			
<b>B.U.T 3<sup>e</sup> année Science des données : Parcours Exploration et modélisation statistique</b>						
Sélection sur dossier	En alternance	31/01/2023	04/03/2023	-	Au plus tard semaine 11	L2 scientifique à coloration maths/info (classe préparatoire, L2 MIASHS, L2 maths appliquées), L3 ou supérieur en réorientation, ou titulaire du DU ETD
<b>B.U.T 3<sup>e</sup> année Science des données : Parcours Visualisation, conception d'outils décisionnels</b>						
Sélection sur dossier	En alternance	31/01/2023	04/03/2023	-	Au plus tard semaine 11	L2 scientifique à coloration maths/info (classe préparatoire, L2 MIASHS, L2 maths appliquées, L2 informatique), L3 ou supérieur en réorientation, ou titulaire du DU ETD
<b>B.U.T 3<sup>e</sup> année Techniques de commercialisation : Parcours Marketing et management du point de vente</b>						
Sélection sur dossier	En alternance	06/03/2023	14/04/2023	-	Au plus tard semaine 18	BTS Management commercial opérationnel
<b>B.U.T 3<sup>e</sup> année Techniques de commercialisation : Parcours Marketing digital, e-business et entrepreneuriat</b>						
Sélection sur dossier	En alternance	06/03/2023	14/04/2023	-	Au plus tard semaine 18	BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client BTS Systèmes numériques
<b>B.U.T 3<sup>e</sup> année Techniques de commercialisation : Parcours Business international : achat et vente</b>						
Sélection sur dossier	En formation initiale	06/03/2023	14/04/2023	-	Au plus tard semaine 18	BTS Commerce international L2 LEA
<b>B.U.T 3<sup>e</sup> année Techniques de commercialisation : Parcours Business développement et management de la relation client</b>						
Sélection sur dossier	En alternance	06/03/2023	14/04/2023	-	Au plus tard semaine 18	BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client BTS Technico commercial
<b>B.U.T 3<sup>e</sup> année Gestion des entreprises et des administrations : Parcours Gestion comptable, fiscale et financière</b>						
Sélection sur dossier et entretien	En alternance	06/03/2023	14/04/2023	Prévus semaine 20 (du 15 au 17 mai)	Au plus tard semaine 21*	L2 éco gestion BTS Contrôle de gestion DCG
<b>B.U.T 3<sup>e</sup> année Gestion des entreprises et des administrations : Parcours Contrôle de gestion et pilotage de la performance</b>						
Sélection sur dossier et entretien	En alternance	06/03/2023	14/04/2023	Prévus semaine 20 (du 15 au 17 mai)	Au plus tard semaine 21*	
<b>B.U.T 3<sup>e</sup> année Gestion des entreprises et des administrations : Parcours Gestion et pilotage des ressources humaines</b>						
Sélection sur dossier	En alternance	06/03/2023	14/04/2023		Au plus tard semaine 21*	BUT 2 GEA parcours GPRH d'autres universités, DUT GEA GRH, BTS Gestion des petites et moyennes entreprises. Les autres candidats devront avoir des bases en RH
<b>B.U.T 3<sup>e</sup> année Gestion des entreprises et des administrations : Parcours Gestion, entrepreneuriat et management d'activités</b>						
Sélection sur dossier. Des entretiens éventuels pour certains candidats	En alternance	06/03/2023	14/04/2023	Si entretien : semaine 20 (du 15 au 17 mai)	Au plus tard semaine 21*	

\*Pour les candidats sélectionnés à l'entretien. Les autres candidats auront une réponse au plus tard semaine 18

## CALENDRIER 1ERE COMMISSION / OUVERTURE D'UNE NOUVELLE COMMISSION

Après la 1<sup>ère</sup> phase d'admission, une nouvelle Commission pourra être ouverte sur e-candidat, uniquement pour les formations en alternance, et sous réserve de place restant à pourvoir.

Une attention particulière sera portée à votre candidature si celle-ci fait état d'une entreprise susceptible de vous accueillir en alternance.

Les nouvelles dates de candidature seront indiquées sur le site de l'IUT de Vannes.

## MODALITÉS ET CRITÈRES D'EXAMEN DES CANDIDATURES

Selon les formations, l'admission peut se faire :

- sur sélection directe du dossier de candidature
- sur présélection du dossier et entretien (*l'absence à l'entretien vaut abandon de la candidature*)

L'examen des candidatures par le jury de recrutement <sup>1</sup> s'appuie principalement sur les critères suivants :

- votre parcours académique (cursus antérieur, prérequis) et le cas échéant votre parcours professionnel,
- la connaissance, la motivation pour la formation et les métiers associés ainsi que votre projet professionnel
- de plus, pour les formations en alternance, la promesse de signature d'un contrat sera valorisée.

<sup>1</sup> *Le jury de recrutement est constitué à minima du responsable de la formation et du responsable pédagogique. Il peut se faire assister d'enseignants issus de la formation.*

**Les formations sont ouvertes à des candidats de différents profils** (étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, reprise d'études, reconversion professionnelle...)

Les candidatures se font via [l'application e-candidat](#) y compris pour les candidats issus de l'espace européen.

Pour les candidats extracommunautaires les procédures sont différentes selon votre situation au moment de la candidature :

### Candidats extracommunautaire

- **Vous êtes actuellement inscrit.e dans l'enseignement supérieur français** et résidez en France au cours de l'année universitaire 2021-2022 : candidatez via [l'application e-candidat](#)
- **Vous êtes actuellement salarié.e ou à la recherche d'un emploi** et résidez en France : vous ne pouvez pas candidater via l'application ; vous devez contacter le service des affaires internationales de l'UBS ([sai@univ-ubs.fr](mailto:sai@univ-ubs.fr))
- **Vous résidez dans un pays à procédure Études en France (EEF)** : vous devez consulter l'offre de formation indiquée sur le [site Campus France](#) et le cas échéant faire acte de candidature. La candidature est possible uniquement sur les parcours proposés en formation initiale. La procédure est consultable sur [le site du Service des Affaires Internationales \(SAI\) de l'UBS](#).

**Complétez au maximum votre dossier avant la date de clôture.**

Si vous n'avez pas toutes les pièces, déposez néanmoins votre candidature (dossier incomplet cf page 3)

**Le respect du calendrier des Commissions est impératif.**

## FOCUS SUR L'APPLICATION E-CANDIDAT

En cas de difficulté, consultez [la Foire Aux Questions \(FAQ\) de la rubrique Assistance](#) et les [guides pratiques](#) mis à votre disposition sur le site de l'IUT.

### Candidater

Avant de candidater, vous devez créer un compte et le valider grâce au mail que vous recevrez.

Pour les étudiants déjà inscrits à l'Université Bretagne Sud : la création d'un compte e-Candidat n'est pas automatique. Identifiez-vous avec vos identifiant et mot de passe UBS et créez votre compte.

Une fois que vous aurez saisi les données demandées, un email d'activation vous sera adressé. Vous devez cliquer sur le lien envoyé pour activer votre compte.

### Lexique de l'état d'avancement de votre dossier

- **En attente** : vous n'avez pas encore transmis votre dossier ; aucune étude du dossier ne sera effectuée
- **Réceptionné** : vous avez transmis votre dossier et il a été réceptionné au service gestionnaire ; le traitement du dossier et de ses pièces va être effectué
- **Complet** : l'étude administrative du dossier est effectuée et celui-ci est complet ; il sera étudié par la Commission compétente
- **Incomplet** : l'étude administrative du dossier est effectuée et celui-ci est incomplet ; il manque des pièces justificatives ou l'une d'entre elle est illisible ou non recevable. Vous devez impérativement compléter votre dossier avant la date de fermeture de l'application et re cliquer sur l'onglet « transmettre ma candidature ».

**Tout dossier incomplet est accompagné d'un commentaire précis motivant la décision (en glissant le curseur vers la droite de votre dossier).** Le commentaire est également lisible lorsque vous téléchargez votre dossier.

Dès lors que la date limite de dépôt des candidatures est dépassée, votre dossier ne peut plus être modifié, ni par vous, ni par nos services. Il est donc inutile d'adresser par mail les documents manquants. Les dossiers incomplets seront étudiés en l'état par les commissions de recrutement.

### Pièces justificatives

- **Les pièces doivent être téléchargées au format PDF.** Avant de transmettre votre candidature, assurez-vous qu'elles soient lisibles et téléchargées dans le sens de la lecture. En cas de non-respect de cette consigne, votre dossier sera considéré comme incomplet.
- 
- **Les pièces sont toutes obligatoires** : vous devez joindre tous les documents officiels, sans quoi vous ne pourrez pas transmettre votre candidature. Une fois le téléchargement effectué pour toutes les pièces, n'oubliez pas ensuite de cliquer sur « transmettre ma candidature ».

**Si vous n'êtes pas encore en possession d'une pièce ou si vous n'êtes pas concerné par celle-ci**

(ex : vous n'êtes pas encore en possession de votre avis de poursuite d'études, ...) vous devez cependant télécharger un document qui explique pourquoi vous ne pouvez pas déposer le document au moment de la constitution de votre dossier.

N'oubliez pas ensuite de cliquer sur « transmettre ma candidature ». Une fois que vous serez en possession du document, vous devrez retourner sur l'application et compléter votre dossier avant la date de la clôture.

- **Pour chaque pièce justificative, vous devez joindre UN seul fichier PDF.** Si vous avez plusieurs documents à soumettre pour une seule pièce (ex : tous les relevés de notes) vous devez scanner tous les documents pour en faire un seul. Exemples d'outils gratuits à votre disposition : <http://www.merge-pdf.com> ou <https://smallpdf.com/fr/fusionner-pdf>
- **Si votre fichier dépasse 2 Mo** il faut le compresser avec un outil gratuit de compression de fichier PDF ex : <https://smallpdf.com/fr/compresser-pdf>
- **Les relevés officiels de notes** doivent être signés et tamponnés par votre établissement, scannés en un seul fichier PDF et déposés par ordre chronologique croissant (du plus ancien au plus récent).
- **L'avis de poursuite d'études concerne uniquement les candidats qui sont actuellement en études (BTS, B.U.T...).** Ce document est à établir par le Responsable de formation ou le Directeur des Études de votre établissement d'origine. Celui-ci doit émettre un avis motivé sur le choix de votre poursuite d'études. Il doit comporter les éléments suivants : papier à en-tête de l'établissement, le nom, la fonction et la signature du rédacteur, le cachet de l'établissement.

## Résultat d'admission

Si votre dossier est présélectionné par la Commission, c'est que vous êtes admis à passer les entretiens. Cette présélection vous sera notifiée par mail avec toutes les modalités (jour, date, durée...). Vous devrez impérativement adresser un mail à la personne désignée sur votre notification, afin de lui confirmer ou non votre présence à l'entretien.

La décision définitive du jury de la Commission vous est notifiée par voie électronique (adresse saisie lors du dépôt de candidature). Une date limite de confirmation y sera indiquée pour les candidats ayant reçu un avis favorable.

**IMPORTANT** : vous devez accepter ou refuser la proposition d'admission dans le délai imparti. C'est cette étape qui vous permettra de procéder ensuite à votre inscription administrative en ligne. À défaut de réponse, votre place sera proposée aux candidats positionnés sur la liste d'attente.

## Inscription

Une fois l'admission définitive confirmée sur e-candidat, un message électronique vous sera adressé vous indiquant que vous êtes autorisé à vous inscrire dans la formation ainsi que les modalités d'inscription.

L'inscription ne sera possible que si vous justifiez :

- du diplôme requis ou de l'acquisition de 120 ECTS (ex L2 validée avec 120 ECTS, BTS, DUT ... DCG pour les candidatures en DSCU 1<sup>ère</sup> année).
- et en plus, pour les formations en alternance, la signature d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.

Toutes les informations relatives à l'inscription (dates, pièces à fournir...) sont consultables sur le [site de l'IUT de Vannes](#). Les inscriptions débutent 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet.

## INFORMATONS COMPLÉMENTAIRES / CONTACTS

### Coordonnées du service de la scolarité de l'IUT :

- Privilégiez le mail : [iutva.scol@univ-ubs.fr](mailto:iutva.scol@univ-ubs.fr)  
en précisant vos nom/prénom et la formation dans laquelle vous candidatez
- Téléphone : 02 97 62 63 20

### Si vous souhaitez reprendre vos études en 2023-2024 ou obtenir des informations sur l'alternance

prenez contact, avant la clôture des candidatures avec Guillaume JOUMARD, Chargé de Développement du Service Formation Professionnelle et Alternance

Contacts : 02 97 62 64 24 / [guillaume.joumard@univ-ubs.fr](mailto:guillaume.joumard@univ-ubs.fr)

En parallèle de cette prise de contact, vous devez également candidater sur le site [e-candidat](#)



**Vous devez obligatoirement avoir procédé à votre inscription administrative AVANT de commencer votre alternance en entreprise.**